«Rapport de l'Observatoire des prix et des marges des produits alimentaires - Yves Détraigne demande au Gouvernement d'intervenir pour défendre les consommateurs et les producteurs»

07/07/2011

Remise du Rapport de l'Observatoire des prix et des marges des produits alimentaires

Yves Détraigne demande au Gouvernement d'intervenir pour défendre les consommateurs et les producteurs

Yves Détraigne, sénateur de la Marne, a interpellé le gouvernement, ce jour lors de la séance de questions d'actualité, sur le récent rapport de « l'Observatoire des prix et des marges » sur les marges brutes faites par la grande distribution*.

Les premières conclusions montrent notamment que, quelles que soient les fluctuations des prix des matières premières agricoles, les prix de vente au consommateur ne baissent pas, et que les marges brutes de la grande distribution augmentent quand les revenus des producteurs s'effondrent.

Yves Détraigne a donc demandé au gouvernement d'une part d'intervenir pour défendre les consommateurs et les producteurs et, d'autre part d'inciter la grande distribution à plus de transparence.

Pour le sénateur, il n'est pas normal qu'aujourd'hui la moitié du prix d'une tranche de jambon sous cellophane aille dans la poche des distributeurs alors même que le monde agricole connait une crise sans précédent, que les éleveurs sont de plus en souvent contraints de vendre leur production à perte et que les consommateurs voient les prix des produits courants s'envoler.

*La mise en place de cet observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires a été votée il y a un an, dans le cadre de la Loi de modernisation de l'agriculture.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC